

Erreur de couleur? ...Erreur, Monseigneur!

par Pierre Guinand, CPhH

Nous sommes un peu avant l'an 2000. Je rencontre un marchand dans une exposition, et après les salutations d'usage, nous nous rendons dans un coin situé un peu à l'écart, plus propice pour examiner une pièce d'un intérêt tout particulier que le marchand tient à me faire voir. Il s'agit d'une bande pour journal, portant un affranchissement de 12 centimes, un envoi contre remboursement de 1867, dont l'affranchissement est constitué par deux Helvetia Assises dentelées, un 10 cts bleu et un 2 cts brun foncé.



Fig. 1. La bande pour journal de Liestal, dont il est question ici.

Le montant de 12 cts est conforme au tarif en vigueur à l'époque (Fig. 1). La pièce est accompagnée de 9 attestations (neuf!), provenant d'experts de Suisse et de l'étranger... Ma première réaction est celle de la surprise: Pourquoi donc vouloir munir cette pièce d'une dixième attestation? Simplement parce que les neuf attestations ne définissent pas de la même manière le timbre de 2 cts brun foncé: Certaines considèrent ce timbre comme un essai qui aurait été employé à la place d'un timbre véritable, soit pour tromper la poste, soit par un simple désir d'amusement de collectionneur, alors que les autres attestations parlent d'une erreur de couleur, parce que ce timbre n'est pas un 2 cts gris qu'on pouvait attendre sur ce document, mais un 2 cts brun foncé, dont la couleur serait celle des timbres de 5 cts utilisés à ce moment-là...

Devant ces opinions différentes exprimées dans les attestations, le point de vue du marchand est alors le suivant (nous résumons ses paroles): «S'il s'agit d'un essai employé sur lettre, je peux vendre cette pièce 300 ou 400 francs. Mais s'il s'agit d'une erreur de couleur, une variété inconnue jusqu'alors, donc une pièce absolument exceptionnelle, je peux mettre deux zéros de



Fig. 2. Première ligne: n°s Zst. 30a brun, brun chocolat, brun foncé. Deuxième ligne: n°s Zst. 30b brun-jaune, brun jaunâtre. Troisième ligne: n°s Zst. 30e brun-gris.

plus... Il s'agit en tout cas du seul exemplaire connu de ce timbre à l'heure actuelle, et dont l'authenticité ne fait aucun doute, toutes les attestations sont d'accord là-dessus.» Le prix demandé dans le catalogue de vente du marchand (750'000 francs français de 1999, soit 6 fois le prix d'une très belle Colombe de Bâle sur lettre présentée dans la même vente) montre clairement que c'est l'option «erreur de couleur» qui a été choisie. Mais soyons clairs: lorsqu'un vendeur reçoit de la part de plusieurs experts des attestations qui divergent sur un point aussi important, on ne saurait lui reprocher (au vendeur) de choisir la description qui lui est la plus favorable...

Il ne m'est évidemment pas possible de prendre rapidement position dans cette salle à la lumière plutôt moyenne. Je demande alors au marchand de me laisser la lettre, afin de pouvoir l'examiner en toute tranquillité chez moi, à la lumière du jour et sous la lampe UV, de façon à me former une opinion claire sur le statut de cette pièce délicate, à plus forte raison parce qu'elle avait été vue de manière aussi différente par les spécialistes qui m'ont précédé. Mais comme le document porte une oblitération de 1867, j'ai tout de suite l'idée d'éliminer l'hypothèse de l'erreur de couleur, car le timbre de 5 cts brun de cette époque-là, le n° 30 du catalogue Zumstein, ne présente pas cette nuance: les 5 cts bruns qui ont été produits de 1862 à 1867 montrent d'abord des nuances d'un brun «chocolat», généralement assez foncé, puis à fin 1867 on passe brusquement au brun-jaune ou brun jaunâtre, sensiblement plus clair. Or ces nuances ne ressemblent ni l'une ni l'autre à celle du timbre que nous avons sous les yeux (Fig. 2). Un cliché de 2 cts qui aurait été placé

par erreur dans l'assemblage des timbres de 5 cts est certes une hypothèse plausible, mais il présenterait alors la même nuance que ses voisins, soit un brun plus ou moins foncé ou plus ou moins jaunâtre, alors que la nuance de la pièce en question en est fort éloignée. Je garde évidemment cette réflexion pour moi, sachant par expérience que la première impression est souvent la bonne, surtout lorsqu'elle est mauvaise...

Deux jours plus tard, le marchand et moi nous rencontrons à nouveau dans la même exposition. Je résume notre conversation: «Alors, Monsieur Guinand, essai, ou erreur de couleur? – Ni l'un ni l'autre, mon colonel! – Mais... il faut bien que ce soit l'un ou l'autre, non? – Eh bien non, il existe une troisième possibilité! – J'aimerais bien savoir laquelle... – Il s'agit d'un timbre dont la nuance a été modifiée, peut-être chimiquement, mais plus probablement par un long séjour dans une pochette contenant du plastifiant.»

On commençait à cette époque à soupçonner les pochettes contenant du plastifiant d'être responsables de l'altération de certaines couleurs plus sensibles que d'autres... De nos jours, lorsque nous demandons aux marchands qui présentent leur matériel dans les bourses de nous montrer des Helvetia Debout, nous voyons parfois des timbres de 20 cts qui devraient être orange mais qui sont bruns, des timbres de 25 cts qui devraient être bleus mais qui sont noirs, des timbres de 30 cts qui sont noirs aussi, au lieu d'être bruns, et ainsi de suite... Que s'est-il donc passé? Les marchands qui participent aux bourses transportent généralement de grandes quantités de timbres ou de lettres, souvent placés dans des classeurs, puis ces classeurs sont transportés dans des caisses ou dans les valises, et pour éviter une bousculade des timbres lors du transport, les classeurs sont maintenus fermés par de forts élastiques (oui, oui, c'est masculin...) Ainsi les timbres et les lettres sont souvent serrés et sont en contact avec des pochettes de protection en matière plastique... et c'est bien là l'origine du problème! Il en va de même pour les timbres et les lettres qui sont offerts par l'intermédiaire des sociétés qui pratiquent le système des circulations. Parfois ces pochettes contiennent des plastifiants, afin de les rendre plus souples et moins cassantes, et le contact des timbres avec ces plastifiants, à la longue, a pour effet de modifier certaines couleurs. On parle alors d'oxydation, un terme qui n'est pas vraiment adéquat, mais que les gens comprennent parce qu'ils savent que ce mot désigne une modification de la couleur.

Certaines couleurs sont particulièrement sensibles (orange, brun), d'autres le sont moins (vert), alors que d'autres ne le sont pas du tout (jaune). De nos jours, les maisons qui fabriquent des enveloppes et des pochettes à usage philatélique utilisent des matières sans plastifiants. Le terme «weichmacherfrei» est aujourd'hui un bon argument de vente. Mais comment demander aux gens qui ont placé leurs lettres et leurs timbres depuis des années dans d'anciennes pochettes de jeter celles-ci, puis

Fig. 3. L'essai n° 28.8.2 à l'impression particulièrement fine.



d'en acheter de nouvelles, et de placer dorénavant leurs timbres et leurs lettres dans des contenants plus adéquats?

Revenons maintenant à notre timbre de 2 cts et à sa couleur brune. Le catalogue où cette pièce a été offerte à la vente mentionnait «2 cts dans la couleur du 5 cts au lieu de gris... SEULE PIÈCE CONNUE. Certificats...» (puis la liste des experts qui ont émis les attestations). La couleur brune de ce timbre, si elle n'est pas conforme à celle des timbres de 5 cts de la même époque, ressemble à celle des essais qui ont été décrits en 1971 dans le «Journal Philatélique de Berne», édité par la maison Zumstein, avec le n° 28.8.2 (Fig. 3) sous le titre «Épreuves de couleurs différentes de celles des timbres, sur papier avec marque de contrôle ovale, dentelées 11¼:11½» (on parle maintenant d'une dentelure 11¼ sur les quatre côtés). Ces essais présentent une nuance de brun qui est assez voisine de celle du timbre composant cet affranchissement de 12 cts, et l'on peut comprendre que certains experts aient considéré ce timbre comme un essai, d'autant plus que les attestations qui le concernent ont été établies il y a 25 ans et plus, une époque où l'on connaissait mal l'effet de dégradation provoqué par les pochettes contenant des plastifiants. Mais ces essais ont été imprimés au moyen de clichés neufs et ils présentent une impression particulièrement fine, surtout dans les losanges du fond. On connaît maintenant d'autres cas semblables, qui montrent que des timbres de 2 cts gris ont vu leur nuance passer en direction du brun-noir (Fig. 4 et 5). Il ne s'agit donc ni d'essais ni d'erreurs de couleur, mais simplement de timbres dont la nuance a été transformée par le contact prolongé avec une pochette en matière plastique molle.



Fig. 4. Un autre affranchissement de 12 cts sur un remboursement de 1866, avec un 2 cts brun-gris foncé.

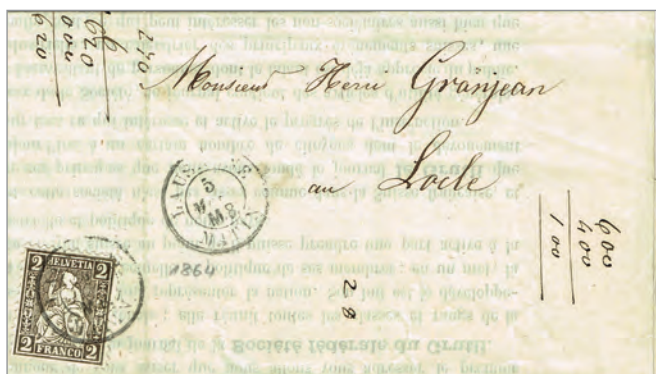


Fig. 5. Un autre 2 cts encore, sur un imprimé de 1864, de nuance particulièrement foncée, presque brun-noir.



Fig. 6. Jolis, ces timbres bleus... mais ce ne sont pas tous des 25 cts!



Fig. 7. Le timbre de 3 cts n'existe pas dans la série «A» vert-bleu clair de 1883. Et pourtant celui-ci n'a pas mauvaise allure aux côtés de trois exemplaires authentiques...



Fig. 8. Ce timbre à l'impression partiellement manquante est lui aussi une falsification.

Mais pourquoi donc ressortir maintenant cette histoire vieille de plus de vingt ans? Nous ignorons évidemment si cette lettre a été vendue à l'époque, et, le cas échéant, à qui et à quel prix... Mais elle réapparaît maintenant dans un catalogue de vente actuel, alors qu'on connaît beaucoup mieux les effets nuisibles des plastifiants, d'une exposition prolongée à la lumière du soleil et de certains produits chimiques. Une vieille histoire? Certainement pas: presque chaque année, nous recevons un timbre de 20 cts (Helvetia Debout) qui est brun au lieu d'être orange, des timbres-taxe vert-bleu au lieu d'être vert clair ou vert olive, ou un 77B (UPU de 1900) qui est bleu au lieu d'être vert, ou



Fig. 9. Les trois timbres de 10 cts de couleur jaune orange, commencent à ressembler au 15 cts!



Fig. 10. Ce bloc provient du 35^e tirage, avec filigrane horizontal (23D). Il possède encore sa pleine gomme originale, mais il est formé, en haut, de deux timbres «olive verdâtre» (nuance d'origine), et en bas de deux «vert gazon» de l'ancienne appellation. Encore un effet de l'ensoleillement!

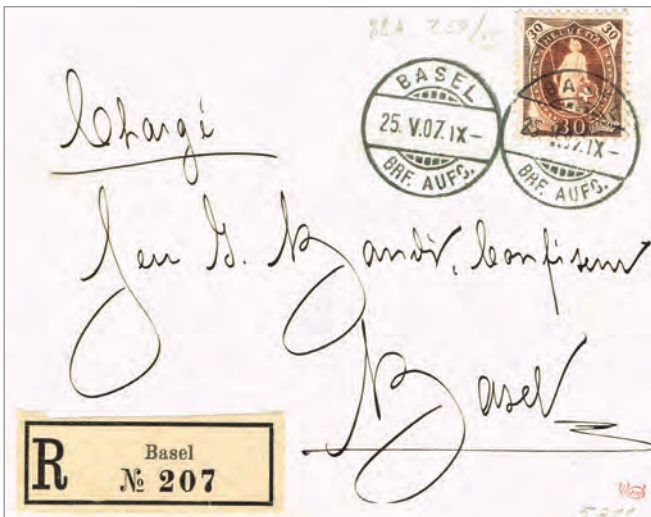


Fig. 11. Sur cette lettre, la nuance brune du timbre de 30 cts a viré au noir, suite à un long séjour dans une pochette contenant du plastifiant.

encore un 10 cts au type Chiffre et Croix qui est jaune orange, presque de la couleur du 15 cts, etc. La fig. 9 présente quatre exemplaires qui ont tous subi un même traitement, mais le premier provient d'un tirage différent et sa couleur n'a pas varié.



Fig. 12. Le 20 cts rouge de l'émission de 1924 est particulièrement sensible aux plastifiants, et ses zones fortement encrées virent souvent au noir.

Autant de couleurs transformées par le contact avec des plastifiants, ou sous l'action d'un produit chimique, ou lors d'une exposition prolongée à la lumière du soleil, ou pour d'autres raisons encore... Une vraie erreur de couleur serait véritablement «le Graal» en philatélie, et il n'est pas surprenant qu'aucun collectionneur, aucun marchand, ne veuillent prendre le risque de la laisser passer... Mais il faut rester raisonnable, et surtout il faut se tenir au courant des connaissances actuelles, particulièrement en ce qui concerne nos timbres anciens. ■

Ein grosses Dankeschön an alle meine Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter

Es ist mir ein Anliegen, mich an dieser Stelle bei allen meinen redaktionellen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für die freundschaftliche und sehr konstruktive Zusammenarbeit in den vergangenen 20 Jahren ganz herzlich zu bedanken. Einige von ihnen weilen nicht mehr uns wie mein guter Freund Richard Zimmerl aus Wien oder Vito Salierno aus Italien, die für die Österreich- resp. Italienseite verantwortlich zeichneten. Oder auch Grössen der Schweizer Philatelie wie Georges Schild oder Henri Grand, um nur deren zwei zu nennen.

Einige meiner Mitarbeiter wie Peter Meier oder Fredy Brauchli verlassen die SBZ. Dies aus verschiedenen Gründen. Auch ihnen gilt mein herzlicher Dank für die freundschaftliche Zusammenarbeit.

Nicht vergessen möchte ich die Vertreter des Handels, wo ich die echten Freunde in der Philatelie habe, und mit denen ich auch künftig in der einen oder anderen Form zusammenarbeiten werde.

Absoluter Tiefpunkt meiner fast zwanzigjährigen Tätigkeit als Chefredaktor der SBZ war nicht etwa die Abwahl anlässlich der Delegiertenversammlung – mit solchen Ereignissen muss man immer rechnen und ich habe in meinem Leben als Unternehmensberater wesentlich prestigeträchtigere Mandate als die SBZ verloren –, sondern vielmehr das hinterhältige Vorgehen von einzelnen Personen in diesem Zusammenhang. Doch solche Zeitgenossen gilt es zu ignorieren, Schwamm darüber! ■

Hans Schwarz